

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 14 avril 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 14 avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 avril 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Chamolle](#)

Lieu de destinationSardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin retourne à Chamolle des factures de monsieur Droin. Sur le matériel de sondage et la commande de couteaux à Imphy ou ailleurs. Sur la paye de Chamolle et des ouvriers.

SupportSur le folio 373v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à monsieur Chamolle du 14 avril 1876 et, sur le papier dans le sens du format paysage, la lettre de Godin à Alphonse Delpech du 14 avril 1876.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Finances d'entreprise](#)

Personnes citées[Bastien \[monsieur\]](#)

Lieux cités[Gibon](#), [Cervon \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation3 p. (371r, 372r, 373v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quise le 16 Avril 76

Monsieur Chamalle,

Je vous retourne les cinq factures de M. Drain. Je croyais que vos achats de Janvier étaient soldés, c'est pourquoi j'étais surpris de voir une somme de 600 fr chez le marchand de fer.

— Rappelez-vous que je tiens beaucoup à ce que vos paiements ne souffrent pas autant de retard.

— Je vous envoie les bouts tarandés avec leurs écrous et les 2 crans de piston pour la pompe que vous m'avez demandée. Vous recevrez cela par grande vitesse.

— Je voudrais vous commander deux paires de couteaux, mais j'ai mis arrêté parce que je ne sais pas si je dois les commander à Troyes ou à l'usine où ont été faits ceux que vous avez. Vous m'avez dit d'abord que l'acier de Troyes était meilleur. Êtes-vous toujours de la même opinion ?

— Répondez-moi au plus vite afin que je puisse commander ces couteaux, les faire

ajuster et nous les envoyer.

— M. Bastien me signale que vous ne pouvez maintenant donner au tripan qu'une course effective de 9 cent. Il me semble que nous avons calculé que les carres devaient donner 10.

Je suppose donc que vous perdez 10 cent de lâche environ sur le câble et sur la marche en avant du cheval. Néanmoins trouvez-vous que le tripan soit suffisamment soulève à cette hauteur? Car j'aurais pu faire faire les carres un peu plus longues.

— M. Bastien me dit aussi que vous battez 14 coups à la minute. En faisant faire les carres j'avais fait faire une série de 14 carres, mais j'ai pu craindre de vous les envoyer, pensant que le tripan ne devrait pas lever assez haut.

— Il n'y a pas de motif pour que vous ne nous payiez pas, quand vous le jugerez convenable, ainsi que les ouvriers, des matières d'entonnement qui vous sont dues. Je vous avais que je croyais avoir vu dans une de vos lettres, ou dans un compte, que cela était fait.

J'ai convenu avec vous que Gibbon

Paris le 14 Avril 76

Cher Monsieur...

Je vois avec regret la
cour de Cassation une affaire
renvoyée par la cour de
cassation. Je suis côté à
huitième par M. M. Baucher
et C^{ie} de Fumay.

Veuillez vous constituer
à ce sujet et agréer, si
vous priez, cher Monsieur,
l'assurance de ma
considération distinguée

M. Delbecq

ne feroit pas exception.
— De manière que les angles du
coulée se brisent, il est bien natu-
rel d'ajouter le trancheant dans la por-
que le contour seroit par l'usage.
— Mais ne pourrois vous pas que-
rimer bien de vous faire faire les
cristaux mouls de g à d'endroits
plus longs que les plumes ?
— Veuillez priez de me répondre
sur ce point.
Je vous salue bien sincèrement